

<p>Nom et coordonnées de l'école Maternelle Lou Pin bert</p> <p>Commune : Le Barp</p>	<p>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : 24 février 2026</p>
---	--

### Présents

Présidente (directeur d'école) : Mme VIDAL Elisabeth    Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Lief

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mme VIDAL Mme COSSON Mme GARRIC	Mme DELRUE Mme MENDOZA	Mme. CALLE  Mme GADIOU	
ATSEM	Mme SOTTILE		

Excusés : Mme LIEF (IEN)

*Début du conseil d'école : 18h*

Secrétaire de séance : Mme GARRIC

### I) Parcours de l'élève

#### a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève :

- . **PPRE** : Programme personnalisé de réussite éducative
- . **RASED** : Psychologue de l'éducation Nationale : Mme CARPENTIER

. **Equipe éducative** : Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige qu'il s'agisse de l'effcience scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombent la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

*Code de l'éducation, article D321-16*

. **APC** : Activités pédagogiques complémentaires. Cette aide concerne spécifiquement des activités relatives à la maîtrise du langage.

## **b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance :**

L'Éducation Nationale contribue à la Protection de L'enfance à la fois par des actions d'éducation et de prévention en direction de tous les élèves et par une mission de protection des enfants en danger ou susceptibles de l'être.

Au sein des écoles, différents professionnels travaillent en équipe pour évaluer les situations d'enfants en danger ou en risque de l'être.

Les assistantes sociales, le médecin et l'infirmier scolaire ont des missions spécifiques au regard de la protection de l'enfance précisées dans leurs circulaires de missions.

L'évaluation se fait dans le cadre d'un travail de partenariat avec les services médicaux-sociaux du Conseil Général et les services spécialisés.

Le directeur d'école,

- en cas de suspicion d'enfant en danger, sollicite le service social du Conseil Général dans le cadre d'un travail en partenariat.
- évalue la pertinence de la mise en place d'une réunion d'évaluation avec l'enseignant, la psychologue de l'école, le médecin de l'Éducation Nationale et l'infirmier de l'Éducation Nationale.

Le médecin repère les enfants en danger ou en risque de l'être lors des bilans de santé.

En maternelle, le médecin scolaire prend en charge les élèves de Grande section. Dans les faits, il n'y a pas de médecin scolaire sur le secteur cette année.

Les enfants de moyenne section sont suivis par le médecin de PMI et ont été vus par les infirmières et puéricultrices de la PMI (cette année, au mois de mai). Objectif : vérification langage, ouïe, vision dépistage.

Les visites de l'orthoptiste en PS pour le dépistage visuel n'ont plus lieu.

Le contrôle de l'assiduité scolaire est également un indicateur.

### **Protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement :**

Un protocole spécifique départemental est mis en place pour la gestion des cas de harcèlement. Les maternelles ne font pas partie intégrante du programme phare, mais tous les enseignants de l'école ont été sensibilisés et formés.

## **II) Projet et vie de l'école :**

### **a) Bilan intermédiaire des projets de classe et actions communes de l'école:**

- **Le marché de Noël** : cette manifestation a permis de rapporter 400€ à la coopérative scolaire

- **Goûter de Noël** : il a eu lieu le vendredi 19 décembre. Le père-Noël est passé mais nous ne l'avons pas vu et tous les enfants se sont régalés.

- **Spectacle** : mardi 13 janvier « Le jardin des émotions » proposé par Florian Delabracherie a remporté un franc succès.

- **Goûter des rois et des reines** : le jeudi 29 janvier encore un moment festif et apprécié. Les enfants ont présenté leurs chansons aux autres classes.

- **Carnaval** de l'école le 19 mars sur le thème « le printemps : faune et flore ». Préparation et photos au sein de la maternelle, défilé à l'élémentaire, concert et goûter à la maternelle. Même programme que d'habitude : les enfants arrivent déguisés, photos dans les classes et collectives, défilé à l'élémentaire, confettis. Goûter l'après-midi, nous demanderons des gâteaux aux familles.

Florian Delabracherie nous accompagnera en musique et nous proposera un concert.

- **Piscine** : Mme COSSON ( du 24 février au 5 Mai) le mardi après midi de 14h30 à 15h30.

- **Fête de l'école** : le vendredi 19 juin en collaboration avec l'aps

Ecole : Danses – Tombola – jeux en bois

APS : stand de jeux

restauration : Le comité des fête assurera peut-être le stand restauration mais il faut des bénévoles.

Pour éviter trop d'attente, prévoir des postes différents (repas, boissons, desserts...)

Éventuellement , dématérialiser la caisse pour que les parents bénévoles n'aient pas à manipuler de l'argent.

- **Relation école/famille** : Dans le cadre du dispositif « Parents , l'école vous accueille », nous vous proposons une action privilégiée d'accueil des parents, lors de la dernière semaine avant les vacances de printemps, du 30 mars au 4 avril 2026. Les parents qui le souhaitent pourront venir dans les classes pour observer 2 heures de fonctionnement. Il pourront assister aux rituels, séance de langage, ateliers.... En fonction de emplois du temps de chacune.

Nous allons vous envoyer un lien pour vous inscrire ( 5 parents par jour de 8h30 à 10h30)

- **Label Edusanté** :

nous vous présentons aujourd'hui la proposition d'engager notre école dans la démarche de labellisation Edusanté.

Ce label reconnaît les établissements qui mettent en œuvre une politique cohérente de promotion de la santé, entendue au sens large : bien-être, climat scolaire, équilibre de vie, développement des compétences sociales et émotionnelles.

À l'école maternelle, nous accompagnons le développement global de l'enfant. Les premières habitudes liées à l'alimentation, au sommeil, à l'activité physique, mais aussi à la gestion des émotions et au vivre-ensemble, se construisent dès le plus jeune âge. Cette démarche s'inscrit donc pleinement dans nos missions.

Cette démarche n'est pas d'ajouter un projet supplémentaire, mais de structurer et valoriser ce que nous faisons déjà, et aller plus loin pour le bien-être et la réussite des élèves.

Nous pourrions organiser notre projet autour de trois axes principaux :

- Le développement des compétences psychosociales : apprendre à identifier et exprimer ses émotions, coopérer, réguler les conflits, améliorer le climat scolaire.
- L'éducation aux rythmes de vie et à l'alimentation : sensibilisation au petit-déjeuner, au sommeil (problématique des écrans), découverte des aliments, hygiène, lien renforcé avec les familles.
- La promotion de l'activité physique quotidienne : parcours moteurs, jeux coopératifs, réflexion sur l'aménagement des espaces.

La démarche repose sur un diagnostic partagé, des objectifs réalistes et une évaluation régulière. Elle permet également de renforcer le partenariat avec la municipalité et les familles.

Partenariat possible aussi avec l'infirmière du collège qui a déjà proposé des interventions dans le cadre d'EVAR.

Certaines actions seraient également en lien avec le pedt (axe numérique).

Le projet serait inscrit dans le projet d'école.

L'obtention du label serait une reconnaissance du travail de l'équipe et un engagement fort en faveur du bien-être et de la réussite de nos élèves.

Nous proposons donc que notre école s'engage dans cette dynamique et nous allons travailler à la constitution d'un dossier de labellisation dans les prochains mois. Il s'agira d'un projet sur 3 ans.

#### **b) Organisation des liaisons inter-cycles :**

Évaluations CP : les résultats sont pris en compte et sont une orientation pour le travail en maternelle.

Liaison GS/CP : échange entre les enseignantes pour le suivi des élèves ainsi que pour la progression des apprentissages. Conseils de cycle pour la mise en place d'outils facilitant la liaison GS/CP.

Cette année :

- semaine des jeux (date non définie).
- Repas au self de l'élémentaire (date non définie).
  - Toujours des échanges où les CP viennent lire des histoires aux GS

### III) Fonctionnement de l'école :

#### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité :

- Exercice incendie : Il reste un exercice à faire avant le 11 avril. Ce dernier se fera de manière inopinée.
- Exercice PPMS confinement Risque Majeur effectué le 05 février, tout s'est bien passé.

#### b) Bilan intermédiaire sur la Coopérative :

Comme tous les ans, cré-art nous a demandé quels étaient nos projets, pour nous aider dans leur financement. Cette année, l'assemblée générale a voté une subvention de 310€.

Nous avons comme projet de continuer à équiper les classes pour notre projet sciences (divers jeux sur la nature, les continents, le monde animal ainsi que 3 squelettes du corps humain).

- Action FCPE : Nous allons commencer les bonhommes pour les sacs à dos.
- Action paradisco'eyre : les chocolats ont-ils eu du succès ?

Peu de succès sur cette action cette année (80€ de bénéfices)

L'école propose de faire plutôt cette action sur les chocolats de pâques. En effet, Noël, les familles ont déjà beaucoup de frais et l'école les sollicite déjà (photos de classe, marché de Noël...)

Les APE proposent de réexpliquer le fonctionnement de la coopérative scolaire pour que les parents en comprennent mieux les enjeux. Éventuellement faire un flyer en début d'année prochaine.

### **c) Organisation de l'accueil de élèves en PS :**

#### **- accueil des familles :**

Pour l'admission, la directrice reçoit les familles individuellement (présentation de l'école et visite, réponses aux questions).

Une demi-journée d'adaptation est organisée fin mai. Les parents viennent passer 2h dans la classe avec leur enfant (5 parents par jour).

#### **- passerelle petite enfance :**

Liaison avec la crèche « les Fripounets » pour les futurs petits : accueil des futurs élèves de PS qui sont à la crèche sur deux matinées.

### **d) Budgets municipaux :**

#### **Bilan budget 2025 :**

Budget stable cette année.

Depuis que Mmes Delrue et Gazeau ont pris le relais pour les bons de commandes concernant les bus, les loisirs et les fournitures. Tout va mieux.

**Investissement :** 1 ordinateur portable pour la direction.

Remplacement de l'ordinateur portable du TBI de la classe de GS

### **e) Travaux :**

- étagères mezzanines dans les classes 1 et 2 travaux demandés depuis des années : la commission de sécurité a donné son aval.

- problème des crottes de pigeons.

- Ménage sur le temps de l'alsh et affichage.

Problème : La première semaine des vacances, les atsems ont fait le ménage à fond. A la rentrée des vacances le ménage n'est pas fait. Les couloirs sont sales ainsi que la classe du fond, les poubelles de la cour débordent, il n'y a ni savon ni papier wc dans les sanitaires.

Pour les affichages de l'alsh, serait-il possible qu'ils soient retirés des couloirs pour la rentrée.

En effet les élèves ne comprennent pas la raison de certains affichages car ils n'y ont pas participé. Tous ne vont pas au centre.

Les affichages de l'école ont un objectif pédagogique de valorisation.

Pourquoi le centre ne pourrait-il pas décorer les salles qu'il occupe à la place des couloirs ?

Mme Valero va faire un point avec l'Alsh.

#### **IV) MAIRIE :**

Questions des parents :

#### **PARADISCOL'EYRE :**

- 1. Le compte-rendu de la dernière commission restauration mentionne le souhait des directrices de la maternelle d'instaurer un goûter après la sieste.**

**Confirmez vous cette information ? Si oui pourriez-vous préciser les motivations de cette demande : est-elle liée aux quantités servies au déjeuner, ou à des signes de fatigue et de faim observés chez les enfants en fin de journée**

Il n'y a eu aucune demande de ce genre de notre part. Mais en effet, nous avons soulevé le fait que les petits avaient faim après la sieste.

- 2. Les effectifs de la rentrée 2026 se précisent-ils ?**

Pour l'instant nous avons : 23 PS (26 en prévision)  
19 MS  
25 GS

De plus des arrivées sont prévues cet été  
Ces effectifs imposent 2 classes avec des GS donc bloquées à 24  
Cela laisse à penser une classe de PS chargée.

- 3. où en est la mise en place du tri sélectif ? Quelles mesures ont été installées depuis notre dernier échange au premier trimestre ?**

Une réflexion est en cour au niveau de la mairie pour que le tri soit effectué correctement dans les différents services et qu'il y ait une continuité dans l'école avec ce qui est fait en cantine.

**FCPE :**

**1) Serait-il possible que le cahier de liaison reste dans les cartables ? Il n'est vraiment pas pratique de mettre des mots dans les boîtes à goûter, au regard notamment du contenu possible du goûter ou de l'importance du mot.**

Ce fonctionnement ne convient pas à l'équipe, trop de perte de temps : tous les matins sortir tous les cahiers des sacs, les lire, répondre, remettre les cahiers dans les sacs. En cas d'urgence, il vaut mieux communiquer par mail. La prise en compte de votre message sera beaucoup plus rapide.

**2) Est-il possible de mettre en place un système de communication aux familles des événements « indésirables » survenant sur le temps scolaire ou périscolaire afin que les équipes que ce soit enseignant ou animateur, ne soient pas démunies lorsque les parents se demandent ce qu'il s'est passé, et que cela n'était pas sur le temps correspondant à ces intervenants ? Ex : un enfant est tombé sur le temps de la cantine et s'est considérablement blessé, avec en prime des lunettes de vue abîmées. Or, la maman le récupère à 16h et aucune information ne peut être donnée car c'était sur le temps périscolaire. Il faut mettre en place une communication.**

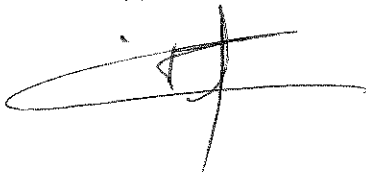
Nous sommes étonnées de ne pas avoir été averties de cet incident. Tous les soirs quand les enfants partent en garderie, le lien est fait. Il en est de même le matin. De plus si l'incident a lieu sur le temps de la pause méridienne, les enfants sont avec leur atsem et la première personne qui est alertée est l'enseignante. Nous allons être vigilantes.

*Fin du conseil d'école :*

Prochain conseil d'école aura lieu le : 8 juin 2025

Fait à Le Barp , le 17/02/2025

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :

